



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 4 AVRIL 2018**

N° CT2018.2/034-1

L'an deux mil dix huit, le quatre avril à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni en salle des conseils de l'Hôtel de Ville de Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Patrick DOUET, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Gérard GUILLE, Monsieur Serge FRANCESCHI, vice-présidents.

Monsieur Yvan FEMEL, Madame Sylvie GERINTE, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Delphine MELKONIAN, Monsieur François VITSE, Madame Khadija OUBOUMOUR, Monsieur Richard ANANIAN, Madame Sylvie CHABALIER, Madame Catherine CHICHEPORTICHE, Monsieur Serge DALEX, Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Patrice DEPREZ, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Corinne DURAND, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Bruno HELIN, Monsieur Mehedi HENRY, Monsieur Bruno KERISIT, Monsieur Moncef MAIZ, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Madame Sabine PATOUX, Madame Séverine PERREAU, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Hélène ROUQUET, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Yves THOREAU, Madame Dominique TOUQUET, Monsieur Georges URLACHER, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Jacques JEGOU à Monsieur Alexis MARECHAL, Madame Danièle CORNET à Monsieur Bruno HELIN, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET à Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Cédric TARTAUD-GINESTE à Madame Sabine PATOUX, Madame Catherine BRUN à Monsieur Serge DALEX, Madame Ange CADOT à Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Luc CARVOUNAS à Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Mireille COTTET à Monsieur Patrick DOUET, Madame Catherine DE RASILLY à Monsieur Richard ANANIAN, Monsieur Michel DE RONNE à Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Marie-Christine DIRRINGER à Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Roger DUPRE à Madame Carine REBICHON-COHEN, Monsieur Christophe FOGEL à Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Monsieur Nicolas GEORGES à Madame Patrice DEPREZ, Monsieur Philippe GERBAULT à Madame Sylvie CHABALIER, Madame Frédérique HACHMI à Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Brigitte JEANVOINE à Monsieur Michel WANNIN, Madame Valérie MAYER-BLIMONT à Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Luc MBOUMBA à Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Laurent CATHALA, Monsieur Didier STHOREZ à Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Axel URGIN à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Christian VANDENBOSSCHE à Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD.

Etaient absents excusés :

Madame Oumou DIASSE, Madame Anna LOUIS, Monsieur Gaëtan MARZO.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie GERINTE.

Nombre de votants : 71

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|-----------------------|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 05/04/18 |
| Accusé réception le | 05/04/18 |
| Numéro de l'acte | CT2018.2/034-1 |



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 4 AVRIL 2018**

Vote(s) pour : 71
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|-----------------------|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 05/04/18 |
| Accusé réception le | 05/04/18 |
| Numéro de l'acte | CT2018.2/034-1 |



SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 4 AVRIL 2018

N° CT2018.2/034-1

OBJET : Aménagement - Secteur Chemin des Bassins - Dénomination de la voie Nord/Sud.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2017.5/085-3 du 28 septembre 2017 relative à la création d'une voirie dans le secteur d'aménagement Duvauchelle Est ;

CONSIDERANT que la Ville de Créteil et Grand Paris Sud Est Avenir mènent de concert une démarche de requalification des terrains dont elles sont propriétaires dans le secteur du Chemin des Bassins, en frange du parc des sports Dominique Duvauchelle ;

CONSIDERANT que pour desservir ces différents projets, le conseil de territoire par délibération du 28 septembre 2017 susvisée, a approuvé la création d'une voirie publique sur les parcelles cadastrées section BL n°477, 485, 487 et 472 sises Chemin des bassins à Créteil et n°621, 920, et 781 sises Le Marais à Valenton, dite « voie Nord/Sud » ;

CONSIDERANT qu'il convient de dénommer cette voie dite « Nord/Sud » du secteur du chemin des Bassins ;

CONSIDERANT que la Fédération Française de Handball propose de dénommer cette voie Daniel COSTANTINI, du nom de l'ancien joueur et entraîneur de l'Equipe de France masculine de handball ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|-----------------------|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 05/04/18 |
| Accusé réception le | 05/04/18 |
| Numéro de l'acte | CT2018.2/034-1 |



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 4 AVRIL 2018**

ARTICLE **DENOMME** la voie « Nord/Sud » du secteur du chemin des bassins :
UNIQUE : « Daniel COSTANTINI ».

FAIT A CRETEIL, LE QUATRE AVRIL DEUX MIL DIX HUIT.

Le Président,

Signé
Laurent CATHALA

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|-----------------------|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 05/04/18 |
| Accusé réception le | 05/04/18 |
| Numéro de l'acte | CT2018.2/034-1 |